Formation Vérificateur EPI travail en hauteur
Maitriser la vérification périodique des équipements de protection individuelle

Opéra
Formation - Sécurité - Ingénierie - Conseil

Public visé :
Travailleurs ayant à effectuer des travaux en grande hauteur et utilisant des harnais de sécurité classe 3

Modalité d'organisation :
Constitution de petits groupes en parcours individualisé, selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire
Formation entièrement en présentiel
(Cf. convention ou devis)

Durée / Date / Lieu / Horaires :
2 journées **14 heures**
Cf. convention ou devis
Entièrement en présentiel
Horaires variables : 8h30/17h00

Composition de la formation

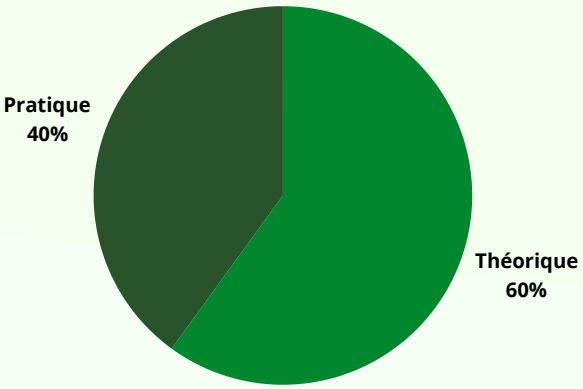

Taux de réussite : 100%
Base de calcul 2024

Taux de satisfaction : 95%
Résultats du 2nd semestre 2024

Pré requis

Toute personne reconnue apte par la Médecine du Travail.
Compte tenu des tests réalisés impérativement en français, une bonne compréhension de la langue française est obligatoire.

Modalités et délais d'accès

Délais d'accès : Opéra s'engage à mettre en place cette action dans un délai allant de 48h à 2 mois en fonction du financement demandé.
Modalités d'accès : Dès réception du devis validé et sous réserve de la validation des prérequis indiqués sur ce programme, une confirmation d'inscription sera retournée sous 48h par mail : convention, convocation, CGV, livret d'accueil.

Validation de la formation

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique, par le choix de vidéos et d'exercices adaptés.

Moyens Pédagogiques

Formation théorique et pratique : Alternance d'apports d'informations et de mises en pratique ; livret stagiaire individuel reprenant le contenu pédagogique de la formation remis en main propre au stagiaire durant la formation ; Salle de formation équipée de vidéoprojecteur, PC, tablettes ; exercices pratiques avec les engins sur plateforme certifiée.
Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module pour valider l'appropriation par chaque stagiaire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Un accompagnement personnalisé de la formation peut être engagé, notre référent handicap est à votre disposition.

Pour en savoir plus

https://www.opera-formation.com

OBJECTIFS

Chaque stagiaire formé devra être capable :

- Acquérir les connaissances techniques relatives à la vérification périodique des EPI contre les chutes de hauteur du type harnais
- Effectuer le contrôle, la vérification, périodique annuelle obligatoire en interne
- Identifier toutes les informations à vérifier et consigner dans le cadre de la vérification des EPI contre les chutes

CONTENU

Partie théorique formation vérification des EPI en hauteur :

- Appréhender les textes réglementaires européens et nationaux propres à la vérification des équipements de protection
- Définir les objectifs de contrôle d'un EPI
- Retour sur la définition d'un EPI :
- Présentation des EPI contre les chutes de hauteur Identifier les normes selon le matériel vérifié
- La caractéristique technique des EPI contre les chutes (harnais)
- Savoir assurer un entretien, stocker et suivre des EPI
- Compléter le registre de sécurité

Partie pratique formation vérification des EPI contre les chutes de hauteur :

- Assimiler les différents points et méthodes de contrôle selon les équipements et matériels utilisés
- Atelier pratique de vérification des EPI avec fiches de contrôle et tableau de vérification
- Appréhender les aides techniques au contrôle

Les formations complémentaires

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation,
prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 04 67 65 50 39

Suivi - évaluation : Contrôle des connaissances

Contrôle des connaissances :
Mise en situation des apprenants sur des équipements de démonstration apportés par le formateur ou sur présentation de photos
Réalisation des fiches de vérification annuelle de vérification des EPI contre les chutes de hauteur
Questionnaire d'évaluation des acquis
Fiche d'évaluation remplie par le stagiaire.
A l'issue de la formation une « attestation de formation » est remise au stagiaire.
A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétence validant les acquis sera délivrée

Encadrement formateur

Profil type (CV détaillés sur simple demande) :
une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.
Formateur disposant au minimum de 5 ans d'expérience pratique sur des travaux en hauteur et justifiant d'une expérience d'un minimum de 2 ans dans la formation à divers modules sur cette même thématique.
Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'OPERA Formation et/ou par des organismes extérieurs.

Edition : 12/03/2025

